

MAISON MONTAL Grainpop rappelle maïs à éclater en sachet micro onde saveur thym et zaatar



- Noms des modèles ou références concernés : étui : 2 sachets micro onde maïs à éclater grainpop + 1 sachet saveur thym et zaatar
- Marque : grainpop
- GTIN 3770021073020 Lot 24/11/2023 Date de durabilité minimale 24/11/2023
- GTIN 3770021073020 Lot 30/11/2023 Date de durabilité minimale 30/11/2023
- GTIN 3770021073020 Lot 03/12/2023 Date de durabilité minimale 03/12/2023
- GTIN 3770021073020 Lot 05/12/2023 Date de durabilité minimale 05/12/2023
- GTIN 3770021073020 Lot 06/12/2023 Date de durabilité minimale 06/12/2023
- GTIN 3770021073020 Lot 07/12/2023 Date de durabilité minimale 07/12/2023
- GTIN 3770021073020 Lot 09/12/2023 Date de durabilité minimale 09/12/2023
- GTIN 3770021073020 Lot 12/12/2023 Date de durabilité minimale 12/12/2023
- GTIN 3770021073020 Lot 15/12/2023 Date de durabilité minimale 15/12/2023
- GTIN 3770021073020 Lot 16/12/2023 Date de durabilité minimale 16/12/2023
- Date début/fin de commercialisation : du 24/11/2022 au 16/12/2022
- Température de conservation : Produit à conserver à température ambiante
- Zone géographique de vente : France entière
- Distributeurs : leclerc / auchan / carrefour / intermarché / monoprix / o ptit guerchois / la ruche qui dit oui / aux saveurs lochoises /Amazon / Pour de Bon / Te traiteur

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Présence de colorant sudan de l'ingrédient sumac supérieur à la réglementation dans le mélange de saveur thym et zaatar du lot PR22100583
- Risques encourus par le consommateur : Additifs et arômes non autorisés

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Autre (voir informations complémentaires).
- Date de fin de la procédure de rappel : lundi 20 février 2023

CONTACT

- Numéro de contact : 0660751636

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre